



Les PFAS

Plaidoyer et actions juridiques menées par Générations Futures

Présentation de Nadine Lauverjat

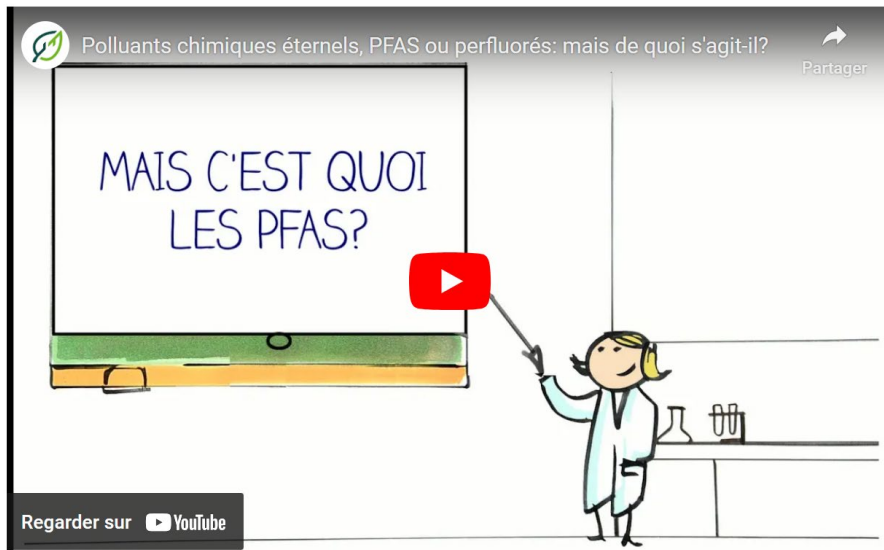
Déléguée Générale de Générations Futures

Webinaire du 7 novembre 2023

“polluants éternels et qualité de l’eau” de FNE - OP

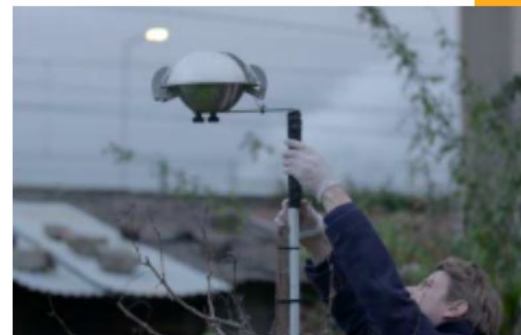
Premières actions et publications (juin 2021)

- Pourquoi ? Dark Waters (2019) et prévision de la restriction (cohérence avec la stratégie chimiques) – premières discussions dès 2020
- Juin 2021 : premier rapport sur les PFAS dans les emballages alimentaires



Nouveau rapport et documentaire : exposition ubiquitaire (eau, air, sol) – mai 2022

- PFAS: Une contamination importante du sol, de l'air et de l'eau par des composés perfluorés
- Documentaire Vert de rage en //
- 20 mai 2022 Pollution aux substances Perfluorés #PFAS : le Préfet prend deux arrêtés et renforce les contrôles à Pierre Bénite (Rhône)



Manifestations à Lyon



LES CITOYENS DU RHÔNE ET DE SES ENVIRONS TENDENT UNE PERCHE À MME LA PRÉFÈTE DU 69 !



Prenez des mesures strictes pour que les poissons du Rhône ne soient plus contaminés aux perfluorés (PFAS) et qu'ils soient de nouveau consommables !

La perche en question est contaminée au PFOS, un composé perfluoré !



*Microgramme par Kilogramme. Donnée 2022 de la DREAL / Station Rhône en aval immédiat de Pierre-Bénite.

CONTACTEZ-NOUS :
lyon@generations-futures.fr / 01 45 79 07 59

Bonne nouvelle pour les pêcheurs ! Les poissons du Rhône peuvent être consommés.

Les citoyens du Rhône, inquiets de voir leurs ressources contaminées par les perfluorés (PFAS), peuvent être rassurés. La préfète a enfin pris des mesures nécessaires pour protéger l'environnement et la santé de nos Lyonnais contre la pollution aux PFAS. Les poissons contaminés par les PFAS étaient notamment retrouvés en quantités préoccupantes dans les poissons de rivières, autorisés à la pêche, mais interdits à la consommation. Une bonne nouvelle pour nos pêcheurs !

FAKE NEWS!

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Recommandation sanitaire

Au regard des teneurs en PFOS dépassant pour certaines espèces de poissons les teneurs maximales sur les denrées alimentaires, et dans l'attente d'investigations plus complètes, les services de l'Etat recommandent de ne pas consommer les poissons pêchés dans le Rhône en aval de Pierre-Bénite et dans le Garon.

*Les PFOS font partie de la famille des PFAS. Mises à jour le 15/03/2023

Silure Perche Gardon Barbeau Goujon

CONTACTEZ-NOUS :
lyon@generations-futures.fr / 01 45 79 07 59

Nouveau rapport : PFAS dans les eaux de surface (janvier 2023)

Une contamination aux PFAS généralisée mais..... probablement sous-estimée du fait de données non homogènes !

- 18 PFAS ont été recherchés au moins une fois dans les eaux superficielles françaises en 2020 dans près de 13000 échantillons (de 6 à 440 échantillons analysés par département).
- Au moins un PFAS a été retrouvé dans près de 4 échantillons sur 10 (36% des cas).
- On note que ce chiffre est supérieur de 11% par rapport aux résultats de l'étude l'Anses de 2011 servant toujours de référence sur le site de l'Anses.
- Dans 2 départements (Paris et les Hauts de seine), 100% des échantillons prélevés contiennent au moins 1 PFAS pouvant être quantifié.
- Dans 57 départements, au moins 1 PFAS a été quantifié dans plus de 50% des analyses effectuées. Au contraire, aucun PFAS n'a été quantifié dans les analyses effectuées en 2020 pour seulement 5 départements.
- Le nombre de PFAS retrouvé diffère également selon les départements et varie de 0 à 11 PFAS.

Le Monde S'abonner

PLANÈTE • POLLUTIONS

En France, la contamination des eaux de surface par les PFAS, « polluants éternels », est « largement sous-estimée », selon une association

Massivement utilisés dans l'industrie pour leurs propriétés antiadhésives, imperméables ou résistantes aux fortes chaleurs, ces composés chimiques toxiques et persistants font l'objet d'une surveillance très disparate d'une région à l'autre.

MEDIAPART S'abonner

À la Une Vidéos Le Club

ÉCOSYSTÈMES ET POLLUTION

Polluants éternels : la France prise en défaut de surveillance

Alors que leurs effets sur la santé suscitent de plus en plus d'inquiétude, les composés perfluorés (PFAS) sont mal surveillés dans les eaux des rivières et des lacs, selon une étude de l'association Générations futures.

ÉTAT DES LIEUX DE LA PRÉSENCE DE COMPOSÉS PERFLUORÉS DANS LES EAUX DE SURFACE EN FRANCE

Une présence importante ... et probablement très sous-estimée par les méthodes d'analyse employées.

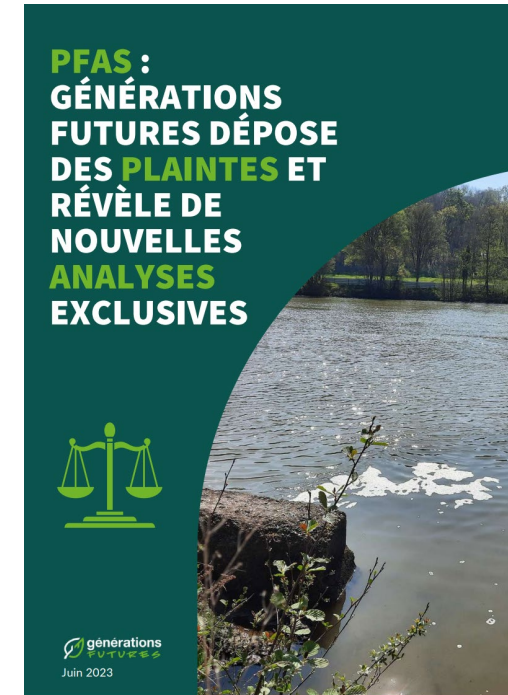
12 JANVIER 2023

générations FUTURES

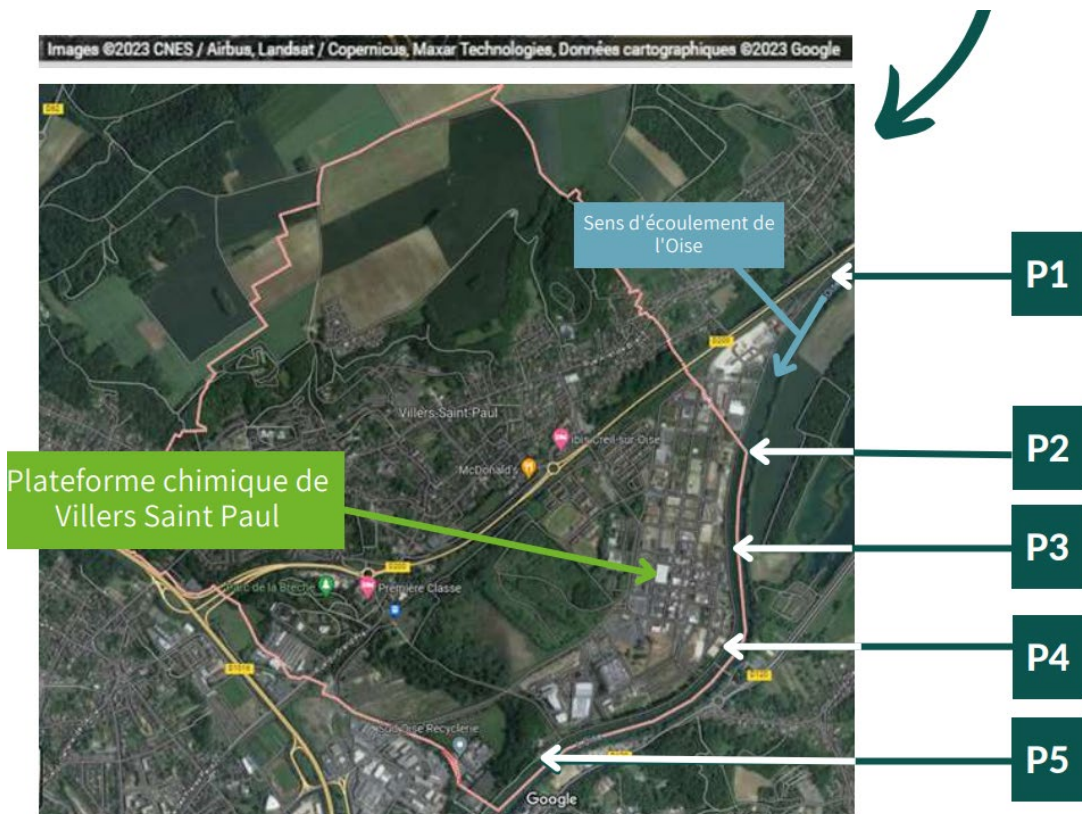
Nouveau rapport : Des plaintes et des analyses exclusives ! (juin 2023)

- les **Hauts-de-France** : la zone de Verneuil-en-Halatte et Villers Saint Paul (Oise) du fait des nouvelles analyses que nous rendons publiques en même temps que nos plaintes (14 PFAS différents quantifiés au même point de prélèvement).
- la **Bourgogne Franche-Comté** : la zone de Tavaux (Jura) du fait de la présence d'un des 5 producteurs français de PFAS.
- les **Pays-de-Loire** : la zone de Paimboeuf (Loire Atlantique) du fait de données montrant la présence de PFOS dans des analyses présentées dans le récent rapport de l'Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable.

Ces plaintes visent, entre autres, des faits de pollution des eaux et d'atteinte à l'environnement et aux poissons.



Détails de nos analyses (juin 2023)



Les analyses ont consisté en la recherche de 46 PFAS différents (5) par LC/MS/MS (chromatographie en phase liquide couplée avec spectrométrie de masse en tandem).

Générations Futures vous présente ci-après les résultats

Unité : ng/l	Points de prélèvement				
	P1 (Oise)	P2 (Oise)	P3 (exutoire)	P4 (Oise)*	P5 (Oise)
6:2 FTS	0,82	2,4	3000	890	23
PFHxA	1,1	2,2	270	65	3,7
PFOA	0,8	2,4	260	49	2,5
PFPeA	1	2,2	170	54	3,5
PFHpA	0,57	1,2	150	43	2,1
PFOS	1,7	2,2		2,3	3,2
PFBA	0,81	1,1	38	23	2,3
PFHxS	0,67	0,62		1,8	1
8:2 FTS			38	1,1	
PFDA			53	0,41	
PFNA			33	4,5	
FPePA			150	3,2	
FHpPA			36		
4:2 FTS				2,1	
PFBS				1,1	0,41
Concentration totale des PFAS en ng/l⁶	7,5	14	4200	1100	42
Nombre de PFAS quantifiés	8	8	11	14	9

NB : Les 5 PFAS inclus dans l'arrêté du 26 avril 2022 modifiant l'arrêté du 25 janvier 2010 qui doivent être surveillés dans les eaux de surface en France sont en couleur rouge

* Le point P4 est situé 450 mètres en aval du point P3

Nos demandes concernant les PFAS

Au niveau européen

- ✦ **Soutenir et amender** le projet européen de restriction des PFAS proposé par les 5 pays, **sans ajout de nouvelles dérogations ni de délais rallongés**.
- ✦ Oeuvrer pour que l'Europe se dote de **normes pour les milieux, l'eau potable** et les **denrées alimentaires** réellement protectrices.

Au niveau local

- ✦ Effectuer des **études épidémiologiques** auprès des **populations riveraines** des sites les plus émetteurs afin de déterminer l'impact sanitaire de la pollution.

Au niveau français

- ✦ Rendre **transparents et accessibles** tous les **rapports** et toutes les **données relatives aux analyses** de PFAS dans les milieux et l'alimentation.
- ✦ Avoir des **actions concrètes** pour limiter les émissions **à la source**, sans attendre la restriction européenne (qui entrera en vigueur pas avant 2026/2027) : exiger des **normes strictes** de rejets dans les effluents industriels et dans l'air.
- ✦ Interdire dans le cadre d'une loi l'utilisation des perfluorés dans les **emballages alimentaires** (déjà en vigueur au Danemark et aux Pays-Bas). Egalement, interdire les PFAS dans **les mousses anti feu** (déjà fait au Danemark et en Norvège).
- ✦ Mettre en place **une surveillance des milieux** (eau de surface, eau souterraines, sols, air), surveillance des **denrées alimentaires** (poissons, viandes, œufs, fruits et légumes) et de **l'eau potable** : en priorité à proximité des sources évidentes d'émissions mais également partout sur le territoire car ces substances sont mobiles et diffuses.
- ✦ La **surveillance devra être adaptée et efficace** : adaptée en recherchant les substances pertinentes en fonction des milieux et efficace en utilisant les techniques analytiques les plus poussées.
- ✦ Mener **une réflexion** sur la possibilité d'inscrire au tableau des **maladies professionnelles**, les maladies liées à une exposition aux PFAS en milieu industriel.
- ✦ Commencer dès maintenant à mettre en place les techniques pour éliminer au maximum les PFAS dans les **installations de production de l'eau potable** et dans **les stations d'épuration**. Sur cette question, l'application du **principe pollueur-payeur** est pour nous une évidence.

Un manifeste : pour l'interdiction urgente des PFAS

- Pourquoi les PFAS doivent-ils être interdits ?
- Fait 1: L'utilisation généralisée des PFAS a créé un héritage toxique à l'échelle mondiale.
- Fait 2: La pollution par les PFAS affecte déjà les communautés à travers l'Europe et au-delà.
- Fait 3: Les PFAS s'accumulent dans notre corps et dans celui de nos enfants.
- Fait 4: L'exposition aux PFAS constitue une menace immédiate pour la santé humaine.
- Fait 5: La pollution par les PFAS alimente la crise de la biodiversité.
- Fait 6: La pollution par les PFAS est une menace pour notre eau potable.
- Fait 7: Les PFAS dans les produits constituent une barrière à l'économie circulaire et un problème de déchets qui reste à résoudre.
- Fait 8: Des solutions sans PFAS existent, mais les PFAS continuent d'être ajoutés inutilement à de nombreux produits de consommation courante.
- Fait 9 : Toute la famille des PFAS doit être interdite pour protéger les générations actuelles et futures



Manifeste pour l'interdiction urgente des PFAS, les « polluants éternels »



Peux-tu voir où se cache la pollution aux PFAS?

...c'est pas difficile n'est-ce pas?

#BanPFAS

Audition de Générations Futures

TOUS LES DIRECTS EN COURS

SUIVRE LES AMENDEMENTS EN DISCUSSION

LA SÉANCE PUBLIQUE

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES

COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

COMMISSION DES LOIS

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMMISSION DES FINANCES

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : TABLE RONDE SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX PRÉSENTÉS PAR LES SUBSTANCES PER- ET POLYFLUOROALKYLÉES (PFAS)

Table ronde sur les enjeux environnementaux présentés par les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS)
M. Jean-Marc Zulesi, président

M. Jean-Marc ZULESI
Président de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

Mme Pauline CERVAN
Toxicologue
Membre de Générations Futures

M. Jean-Marc ZULESI
Président de la Commission du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

Rapport n° 014323-01
Décembre 2022

– Table ronde sur les enjeux environnementaux présentés par les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) l'unité mixte de recherche du CNRS et de l'Université de Bordeaux « Environnements et paléoenvironnement physico- et toxico-chimie de l'environnement, Mme Pauline CERVAN, toxicologue, membre de Générations Futures, a analysé les risques sanitaires liés à l'environnement des déchets et des pollutions diffusées à la direction générale de la transition écologique et de la cohésion des territoires..

Analyse des risques de présence de per- et polyfluoroalkyles (PFAS) dans l'environnement

établi par

Hugues AYPHASSORHO et Alby SCHMITT (coordonnateur)



Générations Futures @genefutures · 13s

Revoir l'audition à l'@OPECST_ avec notre porte-parole F. @Veillerette sur la Q° des Micropolluants de l'

Où il est bien sûr question de #pesticides #métabolites et #pfas



OPECST @OPECST_ · 1h

Micropolluants de l'eau :

Revoir l'audition bit.ly/43RjOtV

@AngelePreville @ChArrighi

#pollution #santé #environnement



La surveillance et les impacts des micropolluants de l'eau

PROGRAMME

- Ouverture par Pierre Hensiet, député, président de l'Office
- Surveillance des micropolluants de l'eau
 - Mme Hélène Budzinski, directrice de recherche au CNRS, directrice de l'UMR « Environnements et paléoenvironnements océaniques et continentaux »
 - M. Christophe Rosin, chef de l'unité chimie des eaux au laboratoire d'hydrologie de Nancy de l'ANSES
 - Mme Marie-Laure Môtayer, adjointe au directeur de l'eau et de la biodiversité à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature
 - Mmes Laurence Cate, adjointe à la sous-directrice de la prévention des risques liés à l'environnement et à l'alimentation, Béatrice Jedor, adjointe à la cheffe du bureau de la qualité des eaux, et Nathalie Franques, chargée du dossier « eau potable », à la Direction générale de la santé
- questions des internautes
- Conséquences sur l'environnement et la santé humaine des micropolluants
 - Mme Jeanne Garric, directrice de recherche émérite à l'INRAE
 - M. Yves Lévi, professeur émérite en santé publique et en santé environnementale à la Faculté de Pharmacie de l'Université Paris- Saclay
 - M. François Veillerette, porte-parole de Générations futures
- questions des internautes
- Conclusion

Les politiques publiques et initiatives de certains élu.es (niveau national)

Au niveau de l'exécutif

PLAN EAU : aucune préconisation sur le sujet des pollutions industrielles, notamment celles induites par les fameux PFAS.

PLAN PFAS : manque d'ambition pour vraiment réduire l'exposition de l'environnement et des Français.e.s aux PFAS

Sur la surveillance :

>des **eaux** : le plan dit « nous étudierons la possibilité d'inclure de nouveaux PFAS ».

>des **eaux potables** : l'obligation de surveillance n'est toujours prévue que pour 2026.

>On ne recherchera les **PFAS dans les sols** que lors de la cessation d'activité

>Rien sur la surveillance de l'exposition des **poissons** aux PFAS

>Rien également sur les **méthodes** d'analyse et leur sensibilité

Sur les normes :

>Toujours **aucune norme** concernant les rejets industriels n'est proposée

>pratiquement **aucune mesure visant à la réduction des émissions**



Les politiques publiques et initiatives de certains élu.es (niveau national)

Au niveau de l'exécutif

PLAN PFAS : consultation publique concernant l' ***Arrêté relatif*** à l'analyse des substances per- et polyfluoroalkylées dans les rejets aqueux des installations classées pour la protection de l'environnement relevant du régime de l'autorisation

Générations Futures a souligné que la campagne d'analyses, pour être efficace et pertinente, devrait :

- être élargie à toutes les installations ICPE ;
- Rechercher plus de substances ;
- Utiliser des méthodes d'analyse beaucoup plus sensibles et avec des limites de quantification bien plus basses que celles proposées;
- Assurer une transparence dans la transmission des données de la part des industriels;

Outre ces faiblesses que nous avons soulignées, nous regrettons la **suppression de l'article 5 visant la surveillance pérenne des rejets aqueux par les installations identifiées comme étant émettrices de PFAS**, article qui était inclus dans la première version de l'arrêté mise en pré-consultation ouverte aux parties prenantes.

Les politiques publiques et initiatives de certains élu.es (niveau national)

Initiatives tiers

- **Amendements en 2021 Projet de Loi de Lutte contre le dérèglement climatique** (amendements au **Sénat**) :
 - sur l'interdiction dans les matériaux au contact de denrées alimentaires dès 2023
 - interdiction dans l'industrie du textile dès 2023
 - interdiction pour tout le reste dès 2030:
 - demande de rapport des eaux et sols contaminés + solutions de dépollution
 - contrôle sanitaire de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
- **Avis du CESE (avril 2023)** :
 - continuer à soutenir la proposition européenne d'interdiction des composés per- et polyfluoroalkylés (PFAS) ;
 - rechercher et surveiller les 24 PFAS jugés prioritaires par la Commission européenne sans attendre l'entrée en vigueur de la DCE révisée ;
 - adopter dans les meilleurs délais un plan de dépollution des sites pollués par les PFAS.
- **Projets/proposition de lois de députés** Jimmy Pahun Majorité, David Taupiac (LIOT) juin 2023 - Nicolas Thierry (EELV)– avril 2024



N° 1138

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 25 avril 2023.

PROPOSITION DE LOI

visant à lutter contre les risques liés aux substances per- et polyfluoroalkylées.

(Renvoyée à la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement.)

présentée par
M. Nicolas THIERRY,
député.

Les politiques publiques et initiatives européennes

Restriction PFAS : publication du projet en février 2023 : Une proposition intéressante mais qui doit être renforcée !

Nous saluons la proposition des 5 Etats Membres qui est sûrement la plus ambitieuse et large proposition de restriction jamais proposée en Europe. Le fait que l'UE s'engage dans une volonté de restreindre largement les types et usages de PFAS est un acte fort.

*Nous regrettons cependant que **tous les PFAS ne soient pas couverts** par la proposition et que des **dérogations** à ces restrictions soient possibles, notamment concernant les PFAS utilisés comme substances actives dans les **produits pesticides et biocides**, usages responsables d'une dissémination importante dans l'environnement.*

Participation à la **consultation publique** UE (entre mars et septembre 2023)

Et maintenant ?

- A venir jeudi un **nouveau rapport sur les pesticides PFAS** et les PFAS contenus dans les pesticides
- **Maintenir la pressions au niveau UE sur le dossier REACH et restriction PFAS** : Les différentes utilisations des PFAS ont été divisées en 15 secteurs d'activités qui font tous l'objet d'une évaluation particulière par l'ECHA afin d'identifier les alternatives et si des dérogations seront nécessaires. Pour l'instant un seul secteur a été évalué et trois autres le seront d'ici mars 2024. Ainsi, l'évaluation devrait être achevée d'ici fin 2025, voire début 2026. Celle-ci servira de base à une initiative d'ordre législative ou réglementaire de la part de la Commission européenne.
- Soutenir les **initiatives des parlementaires** français et suivre le **plan PFAS**
- Déposer de **nouveaux recours juridiques** dans d'autres régions concernées (cf. Forever Pollution Project,)



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

Des questions ?

Généralions Futures – N. Lauverjat : 06 87 56 27 54/nadine@generations-futures.fr

Retrouvez-nous sur :

 <https://www.generations-futures.fr/>

 <https://twitter.com/genefutures>

 <https://www.facebook.com/GenerationsFutures/>